Quoi de neuf

LES LYCÉENS ?

N° 1– déc 2017

LE LYCÉE: UNE ÉTAPE POUR LE SUPÉRIEUR

L'ACTU LYCEE

Admission post bac
Lire page 2
Après le bac, un projet de vie
Lire page 3

Tournoi d'éloquence Mahorais:
Lire pages 4

Prix Folio
Lire page 5

La MDLP
Lire page 6

Visite ministérielle au lycée de Petite Terre
Lire pages 7& 8

Le personnel partant à la retraite
Lire page 9

La Semaine école entreprise
Lire pages 10&11&12

CULTURE

Devoir de mémoire
Cérémonie du 11 novembre 1918
Lire page 13& 14 & 15

NOS MUSES

Poésie
Lire page 16

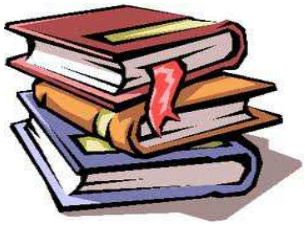

LA RÉFORME APB : ADMISSION POST-BAC

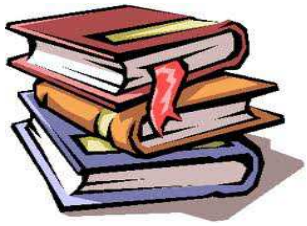

APB C'était quoi ?

Le portail Admission Post Bac donnait la possibilité aux **élèves de terminale** et **étudiants en réorientation** de formuler différents vœux d'orientation en fonction de leur projet d'études et de leur projet professionnel. Il regroupait sur une même plateforme la grande majorité des formations existantes dans l'enseignement supérieur. Il permettait donc aux jeunes d'émettre leurs souhaits de poursuite d'études et de simplifier leurs **démarches de préinscription** dans l'enseignement supérieur. (diplomeo.com).

Pourquoi ça a changé ?

Tout d'abord, le site sélectionnait les candidats de façon aléatoire, parfois par tirage au sort pour les filières très demandées à l'université. Cela est dû à un effectif trop important de demandeurs d'inscription.

Par conséquent, de nombreux élèves, et notamment des « mentions bien » et « très bien » n'ont pas reçu d'affectation. De plus les candidats n'avaient pas le dernier mot sur leur choix final ; les vœux, 24 au total, étaient classés par ordre de préférence ; dès qu'un établissement acceptait la demande de préinscription, toutes les autres demandes à l'ordre inférieur étaient automatiquement annulées.

En somme, ce système serait la principale cause des échecs dans le supérieur.

Les nouveautés de l'année 2017-2018 :

« **PARCOURSUP** » est la nouvelle version de l'orientation post bac.

Le calendrier se déroulera comme suit :

Les futurs bacheliers auront **2 semaines d'orientation** :

La **première,** début **décembre** :

Les élèves doivent s'informer sur leur future orientation, que ce soit au CDI, seuls ou avec leurs Professeurs Principaux, au CIO, avec les PsyEN (ex Conseillers d'orientation psychologues), ou encore sur internet.

La **deuxième,** entre **janvier** et **mars :**

Les élèves devront affiner leur démarche pour consolider leur projet. Ils sont même conviés à des journées portes ouvertes dans les différents établissements.

Deux Professeurs Principaux prendront en charge une classe de terminale, pour assurer au mieux l'accompagnement de chaque élève et coordonner la préparation des fiches «Avenir » qui accompagnent les vœux des lycéens.

Les deux premiers conseils de classe seront plus renforcés car leur avis permet d'accompagner les projets des élèves : tout d'abord, au premier trimestre pour formuler les recommandations et au deuxième pour examiner les vœux d'orientation.

Le **15 janvier,** Ouverture de la plate-forme «**Parcoursup**», où l'on peut se renseigner de façon plus précise sur les établissements, accéder aux coordonnées, aux contenus des formations, les débouchés et les taux de réussite.

Du **22 janvier** au **13 mars,** les choix seront plus simplifiés. L'élève pourra entrer jusqu'à 10 vœux et ces derniers ne seront pas classés selon leur projet. De plus il aura une réponse pour chacun de ces vœux fin **mai**.

Le projet et le profil de chaque lycéen sera pris en compte :

- En offrant une gamme de formation enrichie avec des places supplémentaires dans des filières en tension.
- Les accès aux licences seront accessibles à tous, il y a la possibilité de prendre la licence de son choix.
- Les parcours seront renforcés dans les compétences attendues.

Dans ces nouveautés, une place devrait être garantie pour chacun. Il n'y aura plus de tirage au sort, mais le baccalauréat reste la clé pour les portes du supérieur. De plus les lycéens n'ayant reçu aucune réponse positive à leurs vœux pourront bénéficier d'une inscription dans une formation au plus près de leur choix.

L'éducation nationale s'engage pour la réussite de tous les élèves pour un avenir meilleur.

Hanifah TS1

APRÈS LE BAC, PLUS QU'UNE ORIENTATION, UN PROJET DE VIE…

Je m'appelle Nayel, je suis un ancien élève de Terminal ES. Je profite de cette espace d'expression, d'inspiration, pour attirer votre regard sur les difficultés que peuvent représenter la poursuite d'études en Métropole.

Je ne reviendrais pas sur ce que vous auront déjà témoigné vos professeurs, parents, conférenciers ou conseillers d'orientation sur le sujet. Je voudrais modestement apporter sur l'immense champ d'informations à ce sujet, un enseignement plus empirique.

En effet, je suis passé avant vous par ce fameux BAC, les vœux à formuler, l'euphorie puis la peine à quitter son île natale.

Les derniers instants avant votre décollage pour la Métropole, vous devrez prendre conscience que le plus grand des obstacles que vous rencontrerez, ce sera vous-même.

Votre détermination, comme vos émotions seront à leur paroxysme une fois dans l'avion. Cela vous laissera sûr de vous, mais prenez garde. Celle-ci peut vous quitter une fois l'aperçu des premiers clichés du quotidien d'un étudiant.

En effet, la vue de votre future université où lycée peut effrayer voire même rebuter lorsque l'on s'aperçoit des différents transports à prendre pour s'y rendre, la difficulté à s'intégrer, cette désagréable impression de différence, que ce soit physique, intellectuelle

ou de mœurs.

Pour éviter de baisser les bras à cette première étape, le premier conseil que j'aurais à vous donner, c'est que dès le départ, vous ne devrez pas vous cantonner qu'à fréquenter des Mahorais ou des Comoriens.

Vous l'aurez deviné, le but sera de vous ouvrir au monde, vous familiariser avec des redoublants, des professeurs, des étudiants en 2eme année ou plus, des personnes plus intelligentes que vous sortant d'autres cursus par exemple, en somme qui sauront vous être bénéfiques sur le cours, moyen et long terme.

Vous le remarquerez par vous-même, en Métropole, les personnes se répartissent en groupe selon les affinités et il est par la suite difficile d'en intégrer un et d'y être considéré comme à part entière, si vous n'avez pas fait un pas vers eux avant la fondation du groupe.

Plusieurs Mahorais ont abandonné dans ma licence bien avant le premier semestre car ils n'arrivaient pas à trouver de groupe de travail, de personnes pour partager le cours, pour manger ensemble, pour se motiver à aller en cours dans les moments de découragement ou simplement expliquer le cours ; sachant qu'au départ, presque personne ne se connait en 1ere année, ce qui révèle un manque de socialité.

Après les premiers aperçus de votre nouvel environnement, il y a encore plus important, **la constance.**

Même s'il vous faut vous endormir tard, faites tous vos exercices. N'attendez pas le dernier moment pour le faire et pour cela, répétez-vous de ne pas repousser à demain ce que vous pouvez faire tout de suite. Evitez la procrastination.

En effet, après seulement 1 semaine passée à l'université sans avoir ouvert de cahier, l'échec pourrait vous guetter car vous accumulerez les retards dans les cours.

J'ajoute que pour les fatigués des cahiers qui veulent utiliser des feuilles, c'est une mauvaise idée. Prenez plutôt un cahier avec des anneaux pour ne pas perdre ou mélanger vos feuilles.

Dernier conseil, si vous sentez que vous n'y arriverez pas, ne perdez pas une année en n'allant plus en cours, ni à jouer et à dépenser votre bourse bêtement. Entrez dans la vie active avec des jobs étudiants. Prenez de l'expérience pour grandir moralement et mentalement et pour enrichir votre CV, car la finalité des études c'est trouver un emploi qui vous corresponde.

Autant mettre les chances de votre coté en disposant d'un CV très riche.

Nayel Licence Gestion

TOURNOI D'ELOQUENCE MAHORAIS

Le Tournoi d'Eloquence est un tournoi ouvert à tous les élèves, collégiens et lycéens de l'Académie de Mayotte. L'épreuve éliminatoire consiste à exposer un sujet au choix des candidats, devant une assemblée. Celui-ci assure donc la liberté d'expression et d'opinions de chaque élève tout en respectant autrui.
Cette année, c'est la deuxième fois que ce tournoi est organisé à Mayotte.

Pour rappel, le lycée de Petite Terre a remporté l'année dernière le premier et troisième prix du tournoi d'éloquence mahorais grâce à Issouf Jassem, ancien élève de TS et Noémie Weber, en TS. Ils ont reçu des cadeaux offerts par la Maison des livres, le club Rotary et le Vice-rectorat. Le Lycée de Sada prit la 2e place.
Mme Modanèse Professeur de Français, organisatrice de ce tournoi avait accompagné nos sélectionnés à la grande finale qui s'est déroulée à l'hémicycle du Conseil Départemental à Mamoudzou.

Cette année, le thème retenu portera sur notre rapport à la société, individuellement ou collectivement, comment participer à la société dans laquelle nous vivons.

"Comment l'individu peut-il participer à la construction de la société dans laquelle il vit ?", voilà la question à laquelle devront répondre les élèves.

Nous sommes bien sûr allé à la rencontre de Madame Modanèse afin de mieux connaitre ce tournoi.

Qu'est-ce que c'est que le tournoi d'éloquence Mahorais ?
« C'est l'opportunité pour les lycéens de prendre la parole, défendre leurs idées, se construire en tant que citoyen ... ».

Comment se déroule le choix des candidats ?

« Chaque établissement sélectionne ses candidats : 2 candidats par établissement : au lycée de Petite Terre, on avait fait une demi-finale et une finale en présence de M. Le Proviseur car nous avions 16 candidats ».

Quels sont les sujets de cette année ? Y a t-il un rapport avec ceux de l'année dernière ?
« Comment l'individu peut-il participer à la société dans laquelle il vit ? Le rapport avec les droits de l'homme, c'est qu'en réalité participer à la société, de manière individuelle ou collective, c'est se battre pour améliorer cette société, c'est réfléchir à ce que l'on pourrait apporter à cette société ».

Quel est le but de ce tournoi ?
« Le tournoi permet de s'exprimer, de défendre ses idées, de prendre la parole, de faire ce que l'on ne fait pas suffisamment pendant sa scolarité ; c'est aussi rendre responsable, se construire en tant que citoyen et prendre confiance en soi ! ».

Êtes-vous satisfait des résultats de l'année dernière ?

« L'année dernière les élèves ont brillé, je suis satisfaite évidemment des résultats du lycée de Petite Terre qui a réussi à remporter la première et la troisième places avec ISSOUF JASSEM et NOÉMIE WEBER, mais tous les élèves ont été particulièrement convaincants à ce tournoi! Les discours étaient d'une réelle qualité !J'aimerais que cette année davantage de lycéens participent, aient envie de prendre la parole, prendre confiance en eux, c'est un défi qu'il faut relever ! ».

Abdouroihamane ZOUBERT

PRIX FOLIO 2018

Le lycée de Petite Terre organise des actions culturelles qui permettent aux élèves de découvrir de nouveaux horizons, de prendre plaisir et de se cultiver.
La participation des élèves au BDZ'îles, au Tournoi d'éloquence et au Prix des lycéens Folio fait partie de cette trilogie ! Nous révèle Mme Modanèse, coordonnatrice de lettres.

Pour rappel, le **BDZ'iles** : ce concours est l'occasion pour les lycéens d'entrer dans l'univers de la BD mais aussi d'échanger avec d'autres lycéens, de partager leurs impressions de lecteurs, de donner leur avis, d'écrire des critiques, ou tout simplement de lire, mais les activités de lecture ne sont pas les seules activités pédagogiques ... il est possible de réaliser des affiches, de créer un trophée ...
C'est un projet auquel les académies ultramarines de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion participent, Mayotte a rejoint le projet en 2011! Chaque année nous recevons aussi un auteur de BD avec lequel nous pouvons échanger (rencontre avec Benjamin Renner l'année dernière).

Mais attardons-nous sur le prix Folio 2018, auquel participe le lycée pour la 1ère fois.

Cette année, les lycéens du jury du Prix des lycéens Folio vont lire et voter pour leur roman préféré parmi les 6 titres, sortis entre 2016 et 2017. Ces romans contemporains abordent des thèmes variés, qui ne laisseront pas indifférents. En classe, c'est une opportunité de débattre sur des sujets d'actualité et de défendre devant les autres son livre fétiche.

Histoires réalistes ou extraordinaires, voyages dans le monde ou dans le futur… Les six titres de la sélection 2017-2018 vont vous faire rêver !

Voici la sélection de l'édition 2017-2018 :

1-Grégoire Courtois : *Suréquipée.*

Constitué uniquement de matériaux organiques, qui en font pour ainsi dire une voiture vivante, la BlackJag a tout pour plaire. Le prototype qui a servi aux séances de démonstration devant la presse est aujourd'hui revenu en atelier : son propriétaire a disparu.

2- François-Henri Désérable, Évariste

À quinze ans, Évariste Galois découvre les mathématiques ; à dix-huit, il les révolutionne ; à vingt, il meurt en duel. Parcours du «Rimbaud des mathématiques».

3-Astrid Éliard, Danser

Chine, Delphine et Stéphane n'ont qu'un rêve : devenir les étoiles de l'Opéra Garnier.

4-Shilpi Somaya Gowda, Un fils en or

Anil jeune Indien étudiant en médecine part faire son internat aux États-Unis. Sa redoutable mère rêve pour lui d'une union prestigieuse. Or, depuis qu'il est petit, elle le sait très proche de Leena, la fille d'un métayer pauvre.

5- **Jérôme Leroy, Jugan**

Enseignant au collège Barbey-d'Aurevilly de Noirbourg, le narrateur y voit débarquer Joël Jugan, ancien leader du groupe d'extrême gauche Action Rouge. Ce dernier vient de purger une peine de dix-huit ans. En prison, il est «devenu un monstre, au physique comme au moral». Son ancienne complice Clotilde le recrute au sein d'une équipe d'aide aux devoirs pour les élèves de la Zone

6- **Carole Martinez, La Terre qui penche**

Blanche, la môme chardon, est-elle morte en 1361 à l'âge de douze ans comme l'affirme son fantôme? Cette vieille âme qu'elle est devenue et la petite fille qu'elle a été partagent la même tombe.

Bonne lecture !

Abdouroihamane

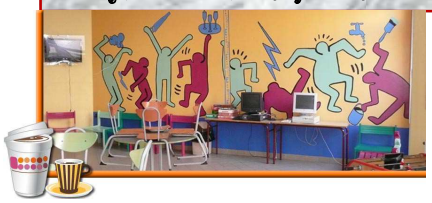

LA MDLP
La Maison des Lycéens et des Parents

La maison des lycéens, comme son nom l'indique concerne les lycéens, il a pour but de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.
C'est une association de loi de 1901, qui développe une dynamique de la responsabilité et de l'autonomie, sa gestion, qui repose essentiellement sur l'implication des élèves, permet d'offrir des activités créatives en dehors des cours.
La MDLP est essentielle à la vie culturelle de l'établissement. Elle élabore son programme, en complément de l'éducation artistique et culturelle dispensée dans les enseignements. Elle facilite l'information des élèves. La maison des lycéens peut également être à l'initiative d'expositions, de déplacements culturels, de participation à de grandes causes humanitaires, en partenariat avec des associations et organismes agissant dans le domaine social et culturel.
Le projet de maison des lycéens et des parents (MDLP) est un projet initié par le Proviseur et les CPE du lycée de Petite-Terre, mais c'est l'Etat qui a entièrement financé une somme de 200 cent mille euros.
Le local va bientôt ouvrir ses portes après les vacances de décembre.

Monsieur OUSSAMA, CPE du lycée, nous répond :

Pourquoi ne pas avoir construit la MDLP en même temps que le lycée ?
« La maison des lycéens a été bien construite en même temps que le lycée, mais comme le bâtiment avait subi de nombreux dommages, il a dû être réaménagé, car à la limite de l'insalubrité ».

Qu'est-ce que ça va nous apporter ?
« La MDLP a pour but d'offrir un espace d'accueil à tous les élèves. Ils pourront passer leur temps libre à faire ce qu'ils aiment dans un espace qui leur convient et qui leur ressemble. Les élèves auront à leur disposition une terrasse, une salle d'études, une grande salle de jeux, des postes d'ordinateur etc. ».

Quelles sont les conditions pour faire partie de la MDLP ?
Pour faire parti de la MDLP, la maison des lycéens et des parents, il faut être élève du lycée, adhérant, volontaire, motivé et responsable.

Pour être membre de la maison des lycéens devrait-on payer ? Si oui pourquoi ?
Il faut être adhérent en effet. La cotisation pourrait être de 5 euros par an.
C'est une association, et pour que celle-ci tourne, il faut financer une petite somme.

Quels sont les projets ou les activités qui seront mis à notre disposition ?
« Pour le moment il n'y a pas encore d'activités fixées qui seront mises en place.
Deux personnes ont déjà été recrutées pour l'accueil quotidien des élèves. Mais la MDLP soutient les projets sportifs, culturels, humanitaires qui peuvent être liés à la citoyenneté ».

Qui gèrera la maison des lycéens ?
Ce sont les élèves eux-mêmes qui s'occuperont de la MDLP, le Secrétaire, le Président et le Trésorier de l'association seront des élèves.
Monsieur Rahimi, Président de l'ASPAL, aidera également à la gestion du local, puisque le Proviseur souhaite une collaboration étroite des Parents.

Quels messages souhaitez-vous nous faire passer ?
Qu'il y ait beaucoup élèves qui s'investissent et qui la fréquentent.
Nous attendons que de nombreux élèves s'investissent dans le projet et qu'ils fassent tourner la MDLP le plus longtemps possible en mettant du cœur à l'ouvrage.

Farda 1ES2 Bazanti 1L2

VISITE MINISTERIELLE AU LYCÉE

Jeudi 31 aout 2017, la Ministre chargée des Outres Mers, Mme Annick GIRARDIN est arrivée à Mayotte. Elle a rendu une visite au lycée de Petite Terre, accompagnée de Monsieur le Préfet et de Madame Nathalie CONSTATINI, la Vice-recteur de Mayotte.

Qui est Annick Girardin ?

Annick Girardin, née le 3 août 1964, est une femme politique française. elle faisait parti du groupe radical de gauche, mais a rejoint la République En Marche, le parti politique la majorité présidentielle créé par Monsieur Emmanuel Macron l'actuel Président de la République.

La Ministre a été accueillie à l'aéroport de Mayotte par Monsieur le Préfet et Monsieur Franck Servel, Directeur régional du Comité Miss Mayotte, puis au lycée par Monsieur le Proviseur et par les élèves de la section ARCU (Accueil Relation Client et Usager) ainsi que ceux de la section Sécurité de notre établissement.

Trois enjeux importants pour Mayotte constituait le programme de sa visite : **l'éducation**, la **biodiversité**, et **l'immigration** à Mayotte.
Une rencontre a eu lieu avec les représentants de la communauté éducative de notre lycée.

Certains élèves de Terminale et de BTS ont pu rencontrer Madame la Ministre pour parler de l'éducation et notamment des problèmes liés au Post Bac et aux études supérieures après le bac.

L'éducation est un problème prioritaire à Mayotte. En effet, le nombre d'élèves est passé de 6000 en 1976, à 90 000 en 2016. Cette évolution rapide n'a pas été suivie par les infrastructures. L'académie de Mayotte déplorait, dans un rapport de 2014, un manque de 500 classes dans le département (zinfos974).

En Seconde visite, la biodiversité et l'approvisionnement en eau du département ont été au programme. La Ministre a échangé avec les acteurs engagés dans la préservation de l'environnement lors de la visite du jardin botanique et de la forêt de Coconi.

Puis elle a signé une convention-eau entre le SIEAM et l'AFD, après la crise de l'eau qui a eu lieu du 25 décembre au 28 février dernier. L'eau fut rationnée deux jours sur trois, à tour de rôle dans les différentes communes du Sud, puis un jour sur deux, dans les différentes communes du sud de Mayotte, puis un jour sur deux. Elle n'était pas non plus potable.

Enfin, la Ministre des Outremer a abordé la question de la lutte contre l'immigration clandestine et la sécurité à Mayotte. Elle a rencontré les agents de la Direction Départementale de la sécurité publique de Mayotte et les agents de la police aux frontières avec à ses côtés, Monsieur Frederick Veau, Préfet de Mayotte.

VISITE MINISTERIELLE AU LYCÉE

Nous avons pu interroger Monsieur le Proviseur suite à cette visite au lycée de Petite Terre.

Interview de Monsieur Gorisse :

Pourquoi Madame la Ministre a-t-elle rencontré les élèves de Terminale et de BTS ?

« Madame la Ministre souhaitait rencontrer les élèves de Terminale et de BTS pour leur parler des études supérieures ».

Est-ce que c'est la première fois qu'une Ministre vient visiter notre Lycée ?

« Oui, c'est la première fois qu'une Ministre vient visiter notre lycée ».

Quels sont les sujets abordés par les élèves lors de la visite de Mme la Ministre au lycée ?

« Lors de la visite Ministérielle, les élèves ont abordé les problèmes concernant le bac et le post bac ; beaucoup d' élèves veulent qu'on crée plus de sections à Mayotte, qu'on améliore le bac pro métier de sécurité. Madame la Ministre leur a répondu ».

Quelle est le bilan de la visite de Mme la Ministre au lycée ?

« La visite s'est excellemment passée ; elle a été vraiment ravie de la qualité d'accueil au lycée ; nous avons pu échanger avec Madame la Ministre et les élèves qui étaient présents ».

Mme Annick Girardin au lycée de Petite Terre

Quel message souhaitez-vous faire passer aux lycéens ?

« Le lycée sert à préparer le Post Bac. Chaque élève doit mettre tous les moyens pour acquérir un maximum de compétences et de connaissances afin de pouvoir réussir ses études supérieures. En premier lieu, il doit se soucier d'une parfaite maitrise de la langue française et le projet d'orientation doit être réfléchi dès l'année de seconde. L'obtention du baccalauréat à la fin de l'année est une nécessité mais ne garantit en aucun cas la réussite des études supérieures ».

Dans la salle polyvalente

Merci Monsieur le Proviseur pour toutes ces explications.

Conseil de lycéen : réfléchissez à votre orientation dès maintenant, en seconde, avant la fin de l'année et surtout mettez-vous au travail !!!

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

La Ministre

Paris, le 11 DEC. 2017

Monsieur le Proviseur,

Je tenais à vous adresser mes plus vifs remerciements pour la qualité de l'accueil que vous m'avez réservé lors de mon récent déplacement à Mayotte.

Je souhaite associer à ces remerciements l'ensemble du corps enseignant, qui œuvre avec efficacité pour la réussite des jeunes.

Je garde en mémoire nos différents échanges qui ont fait de cette visite une séquence particulièrement réussie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de ma considération distinguée.

Annick GIRARDIN

Abdouroihamane ZOUBERT 1L2

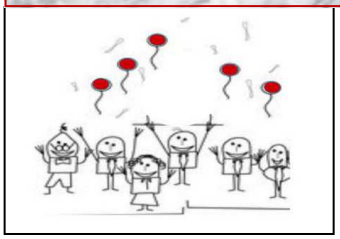

LE PERSONNEL PARTANT À LA RETRAITE

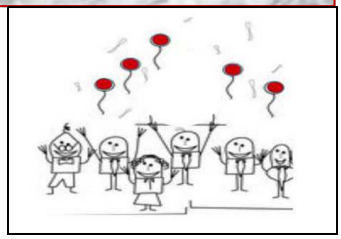

Jeudi 28 septembre 2017 a eu lieu le pot des personnels partant à la retraite. Il s'agit de Mme BRUNOT Hélène, Mme FILIUNG Nicole l'infirmière du lycée, Mme SOUBIRANT Brigitte, gestionnaire, et Mme NOTARGIACOMO Christine, Mr HUGON Jean et enfin Mr EYERMANN Georges, tous enseignants.

Ils ont conquis notre cœur grâce à leurs capacités à faire avancer les choses et leur investissement au lycée de Petite Terre. On dit que faire un pas en avant, c'est faire un pas vers le futur. Faire sa retraite, c'est faire un pas vers sa famille, ses amis et tous ceux que nous aimons.
Apprendre à vivre, c'est apprendre à cerner son âme jusqu'en ses retraites les plus courtes de nuit. Ne plus travailler, se reposer, profiter de son temps libre pour aimer et réfléchir au sens de la vie Voilà tout ce qui s'offre à eux désormais !
Un jour l'on m'a dit que pour chaque être, il existe une sorte d'activité où il serait utile à la société, en même temps qu'il y trouverait son bonheur.
Quand arrive l'heure de cesser sa carrière professionnelle, arrive celle de se centrer sur ce qui est le plus essentiel : sa famille, ses passions et le plaisir de vivre à son rythme.
Vous voici libres de toute obligation professionnelle ! A eux les grasses matinées et les siestes reposantes tous les jours ! Profitez bien de votre temps libre pour faire ce que vous aimez et passez du temps avec les personnes qui comptent pour vous !

Pour information, Madame Nicole Filiung (infirmière) a été remplacée par Madame CLEMENT Loriane, laquelle a commencé jeudi 2 novembre 2017.

Nous sommes allé à la rencontre de Madame Brigitte Soubirant et de Madame Nicole Filliung.

Mme Brigitte Soubirant :

« J'ai rencontré au lycée de Petite Terre une équipe de pilotage performante et sympathique, une équipe d'ouvriers qui a travaillé dans la bonne humeur .
L'enthousiasme des élèves, leur bonne humeur révélés lors des manifestations (forums, Visite Ministérielle etc.) réconfortants et encourageants resteront de bons souvenirs.
Bien sûr, le stress est inhérent à Mayotte ou en Métropole, la difficulté réside dans la gestion des personnels.
Il faut alors être disponible, pragmatique, avoir le souci permanent d'amélioration des conditions matérielles de l'ensemble de la communauté éducative.
Vous avez la chance d'étudier dans un bel établissement.
Préservez les locaux, l'équipe d'ouvriers est plus utile à effectuer de la maintenance (réparation ventilateur, électricité, peinture etc.) qu'à éliminer les graffitis sur les murs et les tables. Pensez-y ! »

Mme Nicole Filliung et Mme Clément

Les plus belles rencontres que j'ai faites ici, c'est avec les élèves.
Les souvenirs qui me resteront ce sont les sourires des lycéens.
Mon métier au lycée m'a beaucoup passionnée, c'est passionnant d'être aux côtés de vous lycéens, j'ai passé une excellente année dans ce lycée.
Pour être infirmière, il faut avoir le sens de l'écoute, les relations d'aide.
Le lycée sert à préparer un métier, un avenir pour exercer plus longtemps. Les années de travail passent très vite ».

Nous remercions tous les personnels partant à la retraite pour leur investissement au sein de notre lycée.

Abdouroihamne ZOUBERT 1L2

LA SEMAINE ECOLE-ENTREPRISE

La semaine Ecole Entreprise a eu lieu du 20 au 25 novembre au lycée de Petite Terre. Des intervenants sont venus au lycée rencontrer quelques élèves de la filière technologique. Durant cette semaine, les élèves ont rencontrée différentes entreprises et associations.

Qui sont ces intervenants ou organisations ?

May 'salon, Jumbo Score, Anciens élèves du lycée, EMCA, ADIM (Agence de développement et de l'innovation de Mayotte), BGE (boutique de gestion des entreprises), TAMA, Chiconi FM, ACFAV et la Banque Postale, la SNIE, EMC ont été les principaux intervenants de cette semaine.

Jeudi 23 novembre 2017, nous sommes allés à la rencontre de la classe de première STMG4 qui a fait la rencontre de l'Association pour la Condition Féminine et d'Aide aux Victimes (ACFAV) et un personnel de la direction Jumbo Score. Des échanges ont été faites avec les élèves, puis une suite de questions-réponses ont eu lieu avec les deux intervenants.

Vendredi 24 novembre 2017, nous sommes à nouveau allés voir d'autres élèves, les élèves de Première BTS Banque cette fois-ci de notre lycée et une agent commerciale de la banque postale est intervenue au lycée afin d'expliquer aux élèves le rôle de la banque. Cette rencontre s'est effectuée en salle Polyvalente.

Samedi 25 novembre 2017, les élèves de Terminale Mercatique 2 ont fait un travail continu avec les demi-groupes non présents le vendredi.

ACFAV, Qui sont-ils ?

Le service d'aide aux victimes accompagne les victimes d'infraction pénale.

Une victime est une personne qui subit personnellement et directement un préjudice physique, moral ou matériel.

Une infraction pénale désigne une action ou un comportement interdit et réprimé par la loi et passible de sanctions pénales : prison, sursis, amende, travail d'intérêt général, ... Trois catégories d'infractions existent, selon la gravité et les peines encourues : **contraventions**, **délits** et **crimes**.

Exemples d'infractions : le vol, les violences (physiques ou psychologiques), le viol, l'escroquerie, l'abus de confiance, la contrefaçon, le blanchiment, la corruption, le harcèlement moral, le harcèlement sexuel, la fraude fiscale, le proxénétisme, le meurtre, les excès de vitesse...

Selon l'Assemblée des Nations Unies dans sa résolution du 11 décembre 1985, les victimes sont des personnes qui, individuellement ou collectivement, ont subi un préjudice, notamment une atteinte à leur intégrité physique ou mentale, une souffrance morale, une perte matérielle, ou une atteinte grave à leurs droits fondamentaux…. Etc.

L'accueil en hébergement est destiné aux personnes en situation de précarité, connaissant de graves difficultés sociales et contraintes de quitter en urgence le domicile.

L'ACFAV propose deux modes d'hébergement:

- Hébergement d'Urgence : une mise à l'abri.
- Hébergement Temporaire: stabiliser le public dans un temps où l'absence de logement le fragilise.

La personne est victime que l'auteur soit connu ou non, que celui-ci ait ou pas des liens de parenté avec la victime. Dans certaines situations, sont considérées comme victimes la famille proche de la victime. (acfav-mayotte.fr)

Nous sommes allé à la rencontre de Mme Fadul membre de cette association, qui nous a expliqué son parcours professionnel.

LA SEMAINE ECOLE-ENTREPRISE

Interview de Mme FADUL Roukaya

Pourquoi êtes vous intervenue au lycée ?

« J'ai répondu favorablement à la sollicitation de Madame Fall, tout d'abord parce que j'estime que c'est une très bonne initiative de la part du lycée de Petite-Terre de permettre aux lycéens d'avoir une première approche avec le monde de l'entreprise à travers cette semaine « Ecole-Entreprise ».
D'autre part, en tant que Chargée de Mission au sein de l'ACFAV France Victimes 976 Mayotte, c'est aussi de mon ressort de faire connaître notre structure et nos différents dispositifs ».

Qu'est-ce que c'est l'ACFAV ?

« L'Association pour la Condition Féminine et l'Aide aux Victimes (ACFAV), communément appelée « ACFAV France Victimes 976 Mayotte » est une Association loi 1901 à but non lucratif ».

Quels est votre rôle dans cette association caritative ?

« Je suis Chargée de mission au sein de l'ACFAV France Victimes 976 Mayotte. Ma mission principale consiste à participer au développement de l'association. J'organise, développe et anime des projets dans le cadre du projet d'établissement. J'exerce ma fonction dans le respect des valeurs associatives et institutionnelles.
Ainsi :
Je participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du Projet d'Etablissement,
Je participe à l'évaluation interne et à sa commission de suivi,
Je contribue au développement du réseau relationnel des personnes accueillies ;

Mme Fadul

Je favorise l'accès aux ressources de l'environnement des personnes accueillies (individuel/groupe),
Je concours à l'accueil des nouveaux salariés de l'association,
J'accueille et guide les stagiaires en formation professionnelle,
Je construis et nourris le partenariat avec les différents services de l'institution,
Je construis et nourris le partenariat avec les partenaires, les intervenants extérieurs ».

Comment s'est passée la rencontre avec les élèves ?

« Oui c'est toujours intéressant d'aller à la rencontre d'autrui. L'échange est toujours fructueux. J'espère que les lycéens ont également apprécié notre présentation et qu'ils ont acquis de nouvelles connaissances ».

Pourquoi avoir crée une association à Mayotte ?

« A sa création en 1989, l'Association pour la condition féminine avait pour objet d'accompagner l'insertion sociale et professionnelle des femmes en s'appuyant sur leurs compétences et leurs savoir-faire ».

Quel est le but de votre association ?

« Le but de note association est de permettre d'une part à la population mahoraise d'accéder à l'information et à ses droits, notamment par le biais du service point info famille. D'autre part, son objectif est de favoriser et développer l'aide et l'assistance aux personnes victimes, à travers son service Aide aux Victimes ».

Quels sont les enjeux concernant la violence à Mayotte ?

« Par rapport à la montée de la violence sur le territoire de Mayotte, L'ACFAV France Victimes 976 Mayotte, s'est positionnée sur l'accompagnement des victimes. En 2006, l'association a intégré un service d'aide aux victimes « AAV » dont le but est de permettre une reconnaissance aux personnes victimes pour lutter contre leur isolement.

LA SEMAINE ECOLE-ENTREPRISE

Nous assurons également un rôle de médiateur, avec la volonté d'apaiser les conflits et restaurer les liens sociaux détériorés notamment au sein de la structure familiale. Pour finir, nous essayons d'avoir une offre de services diversifiés pour que toute personne touchée par une infraction puisse rebondir et reprendre sa vie en main ».

Combiens de personnes viennent dans votre association ?

« Nous ne recensons pas le nombre de personne qui viennent nous voir, seules les personnes que nous accompagnons sont recensées et cela selon les différents dispositifs. Car chaque service doit faire état de son activité.
Je ne suis donc pas en mesure de vous donner un chiffre ».

Quels sont vos études et formation ?

« J'ai un parcours très centré dans le domaine du médico-social.
J'ai passé un bac ST2S ici à Mayotte, avant de partir poursuivre mes études à l'université de Lille 2. J'ai d'abord validée un DEUST Intervention Sanitaire et Sociale, ensuite j'ai poursuivi une Licence professionnelle coordination et médiation sanitaire et sociale. Par souci de spécialisation, j'ai fait le choix de continuer en Master, j'ai de ce fait validé un Master 1 activités et actions de la santé et du social. Pour finir, j'ai effectué Master 2 professionnel Administration Economique et Sociale, parcours Intervention Sanitaire et Sociale ».

Depuis combien d'années exercez-vous ce métier ?

« Je suis de retour sur Mayotte depuis septembre 2017, j'ai donc commencé à travailler à l'ACFAV France Victimes 976 Mayotte depuis le mois d'octobre.
Mais avant j'ai été Responsable du pôle Action sociale au sein de l'association MESSO* ».

Quels sont les qualités pour exercer ce métier ?

« Les qualités essentielles pour exercer ce métier, c'est tout d'abord avoir beaucoup de rigueur, être autonome et responsable. C'est un poste qui demande beaucoup de dynamisme et d'adaptabilité. Il faut également, savoir être à l'écoute, se rendre disponible, faire preuve de discrétion et d'initiative, avoir l'esprit d'équipe et enfin être capable de trouver la bonne distance dans la relation éducative ».

Votre métier vous passionne t-il ? Pourquoi ?

« Oui, j'aime mon métier, de par sa diversité des tâches. En tant que Chargée de projet, je suis amenée à faire différentes choses, allant de la rédaction du projet à sa mise en place. Il y a aussi un énorme travail de sensibilisation et de recherche partenariale. Je suis également amenée à être force de proposition dans le cadre du développement de notre structure. C'est donc cette ouverture en terme de champ d'action qui me passionne ».

Quels messages souhaitez-vous faire passer à nous lycéens ?

« Je leur dirais, de prendre conscience de l'opportunité que le lycée leur accorde et d'en profiter au maximum pour poser des questions, afin d'avoir des pistes sur les perspectives d'avenir. Car c'est à eux que leur revient le développement de cette île. Il faut oser aller vers des domaines encore mal connu ici à Mayotte et ne pas avoir peur de s'orienter vers des domaines techniques ».

Abdouroihamane ZOUBERT 1L2

* *demain*

DEVOIR DE MÉMOIRE

Samedi 11 novembre 2017, le Préfet de Mayotte, Frederick VEAU a présidé la cérémonie commémorative du 99ème anniversaire de l'armistice pour rendre hommage aux soldats morts pour la France pendant la première guerre mondiale de 1914 à 1918 devant l'hôtel de ville de Dzaoudzi-Labattoir.

L'**armistice de 1918**, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Le cessez-le-feu a eu lieu à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 18,6 million de morts, d'invalides et de mutilés dont 8 millions de civils. Les généraux allemands et alliés se sont réunis dans un wagon-restaurant aménagé provenant du train d'Etat-major du maréchal Foch, dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Plus tard, le 28 juin 1919, à Versailles, est signé le traité de paix, qui met réellement fin à l'état de guerre. (wikipedia.org)

Les autorités civiles et militaires du Département et les représentants des associations d'anciens combattants ont participé à cette commémoration de la victoire et de la paix et d'hommage à tous les morts pour la France. Parmi eux se trouve le BSMA Bataillon Service Militaire Adapté de Mayotte, la gendarmerie, la légion étrangère, la Marine, les Anciens Combattants, Monsieur le Maire de la commune de Dzaoudzi-Labattoir Monsieur Saïd Omar Oili qui est aussi Professeur dans notre lycée, Madame la Vice Recteur.

La cérémonie a commencé à 8h17 avec l'arrivée de la voiture du Préfet. Monsieur Frederick Veau a d'abord serré la main de Monsieur le Maire, des personnalités militaires et politiques.

Le Préfet a lu le message du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.

Six militaires ont ensuite défilé, puis Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire. Le Préfet de Mayotte a remis une médaille d'honneur au nom de Monsieur Gérard Colomb Ministre de l'intérieure à un caporal de la brigade sapeurs pompier de Mayotte pour son geste d'héroïsme envers une victime qui était en danger.

Deux jeunes collégiennes ont lu une lettre d'un soldat poilu adressée à sa famille ; la jeune fille a ressenti beaucoup d'émotions, des larmes coulaient sur son visage. Tout le Monde était touché par cette lettre lue par les deux collégiennes. A la fin de la cérémonie, Madame Nathalie Constantin la Vice Recteur de Mayotte a remercié la jeune fille ainsi que Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire.

Les cinq hommes ont déposé une gerbe chacun à leur tour, en hommage à tous les morts pour la France. Une minute de silence a était faite à cette occasion.

L'hymne de la marseillaise a été chanté par une soixantaine d'élèves du collège Zakia Madi et celui de Dembeni.

La fermeture de la cérémonie a été faite par les six soldats qui ont ouvert cette cérémonie de commémoration du 99ème anniversaire de l'armistice.

Ainsi, cette cérémonie a permis de mobiliser jeunes et anciens, civils et militaires, pour célébrer la mémoire de la Première guerre Mondiale.

DEVOIR DE MÉMOIRE (suite)

Nous avons rencontré Monsieur le Préfet après la cérémonie.

Monsieur le Préfet, comment s'est passée la cérémonie ?

« La cérémonie du 11 novembre s'est bien passée, avec une excellente organisation des forces armées mais aussi la participation de deux classes des collèges de Doujani et de Dembeni, dont l'une est une classe de défense et qui entretient ce lien entre les forces armées et les jeunes ».

Pourquoi est-ce important pour vous de rendre hommage aux soldats morts pendant la 1ère guerre Mondiale ?

« C'est important de rendre hommage aux soldats morts pendant la première guerre mondiale parce que, comme l'a dit le Président de la République, on a l'impression que la paix est une situation normale, or la paix est une situation extrêmement fragile, qui s'entretient et qui demande un engagement. Et c'est le sens de cette cérémonie de rappeler la guerre et de servir la paix ».

Quel est votre quotidien ?

« Le quotidien d'un Préfet c'est de travailler à un mille et un sujets, si je prends l'exemple d'hier, on avait un conflit social à l'hôpital sur lequel on a beaucoup travaillé. On a vu dans un autre registre la fête de l'Europe à Bandrélé ; c'était l'occasion pour nous de rapp eler ce que l'Union Européenne fait à Mayotte et combien l'Europe est important. Ca nous ramène à aujourd'hui la cérémonie du maintien à la paix ».

Comment faites-vous pour gérer votre calendrier ?

« Il y a un gros travail de programmation, on gère l'agenda toutes les semaines, on choisit les priorités ; il y a des événements qui sont incontournables et indispensables comme la cérémonie d'aujourd'hui ».

Quel est le rôle d'un Préfet de Département ?

« Le rôle du Préfet de Département c'est de représenter l'Etat dans un département, bien attendu c'est aussi un rôle de discussions permanentes avec les élus, les différents partenaires sociaux ; l'objectif est de créer un environnement stable et un environnement qui permet le développement de Mayotte ».

Quel message souhaitez-vous faire passer à nous lycéens ?

« Un premier message qui ne leur surprendra pas c'est de travailler et beaucoup travailler parce que vous ne le faites pas pour les Professeurs mais vous le faites pour vous-mêmes. Vous le faites pour construire votre avenir et ça c'est particulièrement très important à titre individuel ; ça l'est aussi pour Mayotte parce que nous avons besoin de jeunes compétents, formés et dynamiques. Je souhaite ajouter un message, je veux simplement vous encourager dans votre travail de Journalisme du lycée et vous dire bravo, continue ».

DEVOIR DE MÉMOIRE (suite)

Interview du chef de Corps du BSMA :

Qu'est-ce que c'est que l'armistice du 11 novembre ?

« Effectivement, le 11 novembre c'est la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 ».

Est-ce que la cérémonie s'est bien passée ?

« Je crois que oui, les spectateurs sont très contents de cette cérémonie ».

Pourquoi est-ce important pour vous de rendre hommage aux soldats morts pendant la 1ère guerre mondiale ?

« Aujourd'hui, si nous sommes

libres dans notre pays qui est la France, c'est grâce aux soldats qui se sont sacrifiés durant cette guerre qui a duré quatre ans ».

Quel est votre quotidien ?

« Je commande le BSMA, je suis le Chef de Corps de BSMA qui accueille plus de 500 jeunes pour les aider à trouver un travail ».

5) Comment faites-vous pour sélectionner ces jeunes ?

« On les informe par la voie des médias, radios, journaux , etc. Nous avons aussi le recru teur qui les informe et leur explique comment faire pour venir chez nous à Combani ».

Quel est votre rôle au BSMA?

« Développer les compétences des jeunes, réemployer leur habilité pour que après le BSMA, ils trouvent une métier à exercer ».

Quel message souhaitez-vous faire passer par le journal « Quoi de neuf les lycéens ? »

« Travaillez bien, Travaillez pour votre réussite, votre avenir comme l'ont fait vos anciens ».

Nos remerciements à Monsieur le Préfet et le Chef du corps de BSMA pour toutes ces explications.

Abdouroihamane ZOUBERT 1L2

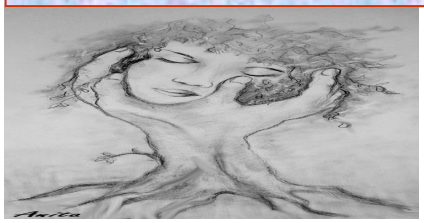

POÉSIE
RÉFLEXIONS

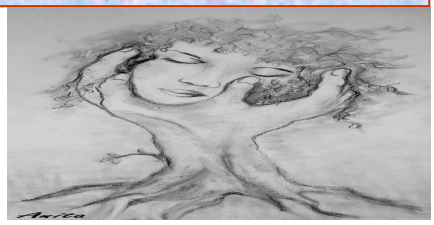

Ma plume rose

Tu es ma plume de parole
Tu es la parole de mes mains
Tu es mon esprit, ma liberté
oh ma plume! Quand je suis avec toi
je vois ta couleur rose
Rose comme un parfum,
Tu ressembles à mon île Paradisiaque
Ma plume rose quand tu es loin de moi
Je pense sans cesse à toi ma plume
Loin de toi la liberté n'existe pas
Parfois des idées qui ne sont ni réelles, ni fiction me viennent dans la tête
l'idée d'être avec toi me rend plus excité à l'idée d'être de te serrer dans mes mains plus fort que la force du vent
Chaque jour tu me rends fou ! Oh ma plume!
Quand je suis à tes côtés plus rien n'a de l'importance
Plus rien ne me manque quand tu es près de moi
Je ressens ta présence partout
dans mon cœur, dans mon esprit il n'y a que toi seul
Plume de beauté naturelle
Tu es ma destinée, Oui je te veux pour l'éternité !

Abdouroihamane

Emmanuel Kant

Directeur de Publication : **Monsieur GORISSE**
Rédactrice en chef : **Mme SOUFFOU**
Rédacteur Adjoint : **ZOUBERT Abdouroihamane**
Correctrice : **Mme DUVERGER**
Maquettiste **: Hanifah**
Journalistes : **Abdouroihamane, Bazanti, Farda, Hanifah, Nayel**.
Impression : Lycée de Petite Terre**, Mme DJOUTSA**
Adresse : **Lycée de Petite Terre, rue du lycée 97615 PAMANDZI .** Tél **: 0269055565**